Grimpeur - Élagueur (H/F/X)

Nature - Jardins

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Grimper aux arbres a toujours été une passion pour vous ? D'abord un jeu, ensuite un défi et maintenant une passion ? Vous aimez les arbres et la nature et n'avez pas l
Alors pourquoi ne pas en prendre soin en devenant Grimpeur-Elagueur ? Un métier pour atteindre la cime de votre ambition professionnelle.

Le Grimpeur-élagueur et la Grimpeuse-élagueuse exercent leur art à plusieurs mètres du sol, sur des arbres de toutes dimensions.**Armés de leur tronçonneuse ou cou
ils coupent, taillent, découpent, abattent et entretiennent les arbres, en hauteur mais aussi au sol** Par leurs interventions, ils contrôlent et agissent sur la santé de l'ar
son entretien mais aussi sa structure et sa forme. Ils pratiquent une taille « douce et raisonnée », respectueuse de la morphologie et de la croissance de l'arbre. Ils travai
forêt, dans les bois ou chez les particuliers.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Grimpeur-E

Connaitre l'arbre dans son ensemble : vous apprenez à identifier les différents types et essences d'arbres. Vous situez l'environnement de l'arbre sur lequel vou intervenir. Vous analysez et comprenez la croissance et le développement de l'arbre.

Evaluer l'état de santé de l'arbre : vous examinez l'arbre pour déduire son potentiel de bris, sa charge, ses défauts structuraux. Vous diagnostiquez et identifiez pourritures et leurs causes, vous apportez des solutions pour traiter et soigner l'arbre.

Grimper et se déplacer dans un arbre : vous apprenez les différentes techniques de grimpe en utilisant ou non du matériel. Vous apprenez à évoluer et vous dép arbres, vous pratiquez ces techniques. Vous analysez les accès à l'arbre mais aussi les risques et dangers. Au préalable, vous devez avoir réussi le test d'aptitude

Tailler et abattre un arbre : vous effectuez les travaux d'entretien et de maintenance de l'arbre, vous procédez aux opérations techniques comme l'haubanage, l l'élagage… Vous apprenez le démontage des arbres ainsi que l'abattage, en toute sécurité.

Gérer le matériel et l'équipement : vous gérez vos équipements mais aussi vos protections. Vous apprenez à utiliser les outils de coupes, notamment les tronçon assurez également l'entretien et la maintenance de vos outils. Vous vérifiez régulièrement votre matériel de grimpe afin de garantir votre sécurité.

Organiser un chantier : vous évaluez le travail et dressez un devis. Vous planifiez l'intervention et le calendrier des travaux, vous préparez le matériel et les moy nécessaires au chantier. Vous mettez en place un dispositif garantissant la sécurité autour du chantier, vous rangez et nettoyez le chantier après le travail, vous a suivi auprès des clients.

Le Grimpeur-élagueur et la Grimpeuse-élagueuse réalisent parfois des interventions délicates. Ils prennent en compte la météo lors de leur chantier : le vent et la pluie représenter un réel danger, les tailles ne peuvent se faire lorsqu'il gèle. Ils anticipent au maximum les mouvements des branches et des arbres lors de la chute. Ils possè

excellente condition physique puisqu'ils doivent hisser leur poids en grimpant ou escaladant, mais aussi porter des outils lourds et encombrants.

Alors si vous avez envie de changer de point de vue et de tutoyer les sommets verts, enfilez votre plus belle chemise à carreau et rendez-vous dans l'un des Centres IFA propose cette formation pour vous inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les 2 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Grimpeur-élagueur indépendant / Grimpeuse-élagueuse indépendante

Employé / Employée dans une entreprise de parcs et jardins

Employé / Employée dans un service Nature et forêt d'une administration

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur de jardins *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-jardins)*

Entrepreneur et créateur d'espaces verts *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-et-createur-despaces-verts)*

Point(s) fort(s)

Sur le terrain Proche de la Nature Contact client Travail en équipe

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Conditions d'accès

Conditions générales

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes *(https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes)* .

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Satisfaire aux conditions générales d'accès à la formation de chef d'entreprise **et avoir réussi le test d'aptitude de grimpe, au plus tard au 31 octobre de l'année de for**

La profession de grimpeur-élagueur est régulièrement située dans le classement des cinq métiers les plus dangereux au monde.

Votre sécurité est donc une des préoccupations majeures de cette formation.

Le candidat qui n'aurait pas encore présenté le test de grimpe préalablement à l'entrée en formation en entreprise ne pourra exercer que des activités au sol en a d'avoir réussi ce test.

Pour assurer votre sécurité, vous devrez également acquérir un équipement de protection individuel (EPI) de base. Si vous êtes sous convention de stage, ce mat sera fourni par votre entreprise formatrice.

Aptitudes

Le Grimpeur-élagueur et la Grimpeuse-élagueuse doivent posséder plusieurs qualités :

Passion pour la nature et les arbres : vous possédez des connaissances de base en biologie végétale et en botanique afin de déterminer les différentes caractéris arbres et ne pas les abîmer, mais aussi pour détecter certaines maladies ou parasites.

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, riverains, travail en équipe, four

Flexibilité : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir pour des urgences à toute heure. Vous êtes attentif à la météo puisque vous extérieur et dans les arbres, le vent peut représenter un danger important. Vous vous déplacez chez les clients.

Rigueur et discipline : vous grimpez parfois à des hauteurs importantes. Vous prenez donc toutes les mesures de sécurité nécessaires. Vous vérifiez minutieuser matériel afin d'éviter tout accident. Vous respectez les règles en termes de protection de la nature et de l'environnement.

Forme physique : vous grimpez et escaladez aux arbres, vous devez donc avoir une excellente condition physique pour supporter votre poids. Vous portez et dé outils qui peuvent être lourds et encombrants. Vous travaillez en extérieur, peu importe la saison. Vous n'êtes pas sujet au vertige ni à la peur du vide.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets adm sociaux, commerciaux et financiers.

Programme

1ère année :

R13/5 Connaître l'arbre (30h)

R13/5 Evaluer, gérer les risques, diagnostiquer une pathologie (24h)

R13/5 Grimper et se déplacer dans un arbre (théorie appliquée) (24h)

R13/5 Tailler et abattre un arbre (théorie appliquée) (10h)

R13/5 Gérer le matériel et l'équipement (12h)

R13/5 Respecter la législation (10h)

R13/5 Organiser un chantier (10h)

R13/5 Gérer son activité professionnelle (4h)

2ème année :

R13/6 Connaître l'arbre (20h)

R13/6 Evaluer, gérer les risques, diagnostiquer une pathologie (24h)

R13/6 Grimper et se déplacer dans un arbre (théorie appliquée) (26h)

R13/6 Tailler et abattre un arbre (théorie appliquée) (12h)

R13/6 Gérer la matériel et l'équipement (10h)

R13/6 Respecter la législation (10h)

R13/6 Gérer son activité professionnelle (12h)

R13/6 Organiser un chantier (10h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.